

Questions-réponses: les 10 ans du Programme de l'OIT sur le VIH/sida et le monde du travail

Cette année marque le dixième anniversaire du Programme de l'OIT sur le VIH et le sida et le monde du travail (OIT/SIDA). A l'occasion de la Journée mondiale du sida 2011, BIT en ligne s'est entretenu avec la nouvelle Directrice de l'OIT/SIDA, Mme Alice Ouedraogo, pour faire le bilan des progrès accomplis ces dix dernières années et évoquer ses espoirs pour l'avenir.

12/1/2011

FTR/wd_hiv aids

C'est le dixième anniversaire du Programme OIT/SIDA. Quelles ont été les principales réalisations du programme au fil des années?

Alice Ouedraogo: Au cours des dix dernières années, plus de trois millions de travailleurs ont bénéficié des activités de coopération technique de l'OIT/SIDA et l'OIT a financé l'établissement de programmes sur les lieux de travail dans plus de 70 pays. L'un des plus grands succès remportés par le Programme fut l'adoption, en 2001, d'un Recueil novateur de directives pratiques sur le VIH/sida et le monde du travail. Ce recueil fut le premier instrument international traitant des conséquences de l'épidémie sur le lieu de travail et proposant des pistes de réponse. Il s'est révélé un document influent et, à ce jour, au moins une dizaine de lois nationales ont été adoptées en se fondant sur ses principes.

En 2010, la Conférence internationale du Travail de l'OIT, qui rassemble des représentants des gouvernements et des organisations de travailleurs et d'employeurs, a adopté la première norme internationale du travail au monde consacrée à la protection des droits de l'homme au travail pour les personnes vivant avec le VIH ou malades du sida. La recommandation (n° 200) de l'OIT concernant le VIH et le sida et le monde du travail a été traduite en 22 langues; elle plaide pour le développement, l'adoption et la mise en œuvre effective sur les lieux de travail de politiques et de programmes nationaux tripartites relatifs au VIH et au sida

Sur quel type de soutien l'OIT/SIDA s'est-il appuyé depuis 2001 pour faire entrer en vigueur quelques-unes de ses politiques?

Alice Ouedraogo: Quelque 34 000 représentants de gouvernements, de travailleurs et d'employeurs ont reçu une formation aux réponses au VIH/sida en milieu de travail. Nous avons aussi dispensé une formation à plus de 2 500 inspecteurs du travail sur les problèmes du VIH au travail et à près de 23 000 éducateurs de pairs sur les lieux de travail partenaires dans l'économie formelle et informelle.

Au cours des quatre dernières années, l'OIT a également permis de mobiliser plus de 170 millions de dollars pour le secteur privé du monde du travail dans plus de 20 pays grâce au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Au fil du temps, l'OIT/SIDA a bénéficié du soutien financier de divers donateurs, y compris les gouvernements américain, suédois, norvégien, italien et allemand, ainsi que de partenaires multilatéraux comme le Fonds de l'OPEP.

Quels sont les progrès réalisés depuis l'adoption de la Recommandation n° 200?

Alice Ouedraogo: La recommandation a d'ores et déjà donné matière à une loi nationale et à trois politiques nationales; elle a été invoquée, au côté de la convention (n° 111) de l'OIT sur la discrimination dans l'emploi et la profession, pour défendre les droits des travailleurs séropositifs dans trois plaintes pour licenciement abusif devant des tribunaux nationaux (en Afrique du Sud et au Brésil). Elle a également été reconnue par la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida (SSAGNU) pour ce qui concerne le rôle crucial du monde du travail dans la riposte mondiale au VIH et au sida.

Quelles sont les prochaines étapes de sa mise en œuvre et quel est le prochain défi pour l'OIT/SIDA?

Alice Ouedraogo: En 2010, la Conférence internationale du Travail a également adopté une résolution pour la promotion et l'application de la recommandation n° 200 et a invité le Conseil d'administration du BIT à

passer régulièrement en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la recommandation. En mars 2011, le Conseil d'administration du BIT a approuvé un plan d'action global pour cinq ans afin d'amplifier la promotion et de garantir l'application de la recommandation n° 200. L'OIT/SIDA travaille activement avec les autres départements du BIT et les bureaux de terrains de l'OIT pour la traduire dans les faits. Les Etats Membres de l'OIT ont commencé à faire rapport à l'OIT sur leur obligation constitutionnelle de prendre des mesures pour amener la recommandation devant leurs autorités nationales compétentes (le plus souvent les parlements) et d'adopter des mesures qui garantissent l'application de la recommandation.